

RECONTRES NATIONALES DU TOURISME

Les organisations syndicales membres du conseil d'administration de l'ANCV (CFDT, CGT, CFTC, CFE-CGC, FO, FSU et UNSA Education), se félicitent que les Rencontres Nationales du Tourisme, organisées le 12 Octobre dernier à Paris, aient été consacrées, pour l'essentiel, à la politique sociale du tourisme.

Elles estiment positives les annonces faites par le Ministre en charge du tourisme lors de son discours de clôture. Elles répondent à certaines préoccupations exprimées depuis de nombreuses années par les associations de tourisme à vocation sociale, notamment en ce qui concerne :

- L'accès aux vacances des jeunes adultes par la création d'un coffret « séjours » comprenant des offres et des réductions en matière de transport (SNCF) ;
- une meilleure visibilité de l'offre des vacances destinée aux enfants et adolescents ;
- le soutien accru aux actions en faveur du départ en vacances des personnes en situations de handicap ;
- la création d'un centre de ressources, permettant de disposer d'une base de données sur le tourisme social, et d'un dispositif de soutien technique aux associations de tourisme ;
- la mise en place d'un Fonds d'Investissement du Patrimoine du tourisme Social, devant permettre de financer la rénovation, la modernisation et le développement des équipements de vacances.

Pour les organisations syndicales, même si certaines ne sont pas à la hauteur des enjeux tel que le coffret pour les vacances des jeunes adultes, ces annonces sont le résultat du travail qu'elles ont engagé depuis longtemps avec les associations oeuvrant dans ce secteur et regroupées au sein de l'Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT), pour le développement du tourisme social et plus généralement pour le droit aux vacances pour tous.

Pour autant, les intentions du Ministre doivent se traduire concrètement dans les faits et des réponses apportées rapidement notamment en ce qui concerne leur financement et leur pilotage. En effet, aucun financement par l'Etat n'est envisagé. Ce dernier semble vouloir à nouveau mettre à contribution les missions et les budgets de l'ANCV.

Les représentants des organisations syndicales au Conseil d'Administration de l'ANCV rappellent que l'essentiel du budget de cette Agence provient de l'achat des chèques vacances par les salariés et de la contribution des comités d'entreprise. La politique sociale annoncée en grande pompe semble donc être payée par les seuls salariés, au détriment de toute justice sociale.

Dans ce cadre, deux des mesures annoncées retiennent particulièrement leur attention :

- La création d'un fonds appelé « Tourisme Social Investissement » dédié à la rénovation des villages de vacances, ne peut être alimenté par la seule ANCV. Le projet annoncé doit être validé économiquement et financièrement. Par ailleurs, sa gouvernance doit être clairement définie avec l'ensemble des partenaires concernés.
- La mise en place d'un outil unique de ressources sur le tourisme social ayant pour objectif de regrouper, notamment, de façon plus efficaces, les différentes aides au départ : si nécessaire soi-même, une telle structure ne peut être financée sur le seul budget de l'ANCV.

Représentant les salariés au sein de l'ANCV, les organisations syndicales seront très attentives et vigilantes à l'évolution des projets ministériels et à leurs conséquences tant sur les finances que sur les missions de l'Agence. Elles entendent participer à leur élaboration, notamment dans les instances de l'ANCV. Cet intérêt de l'Etat pour l'Agence gérant les Chèques Vacances, est aussi la preuve de la pertinence du modèle économique de cette dernière. Les organisations syndicales attendent que le Ministre confirme ce modèle et reconnaisse le rôle déterminant qu'elles ont dans son développement. Le contexte de crise ne doit pas conduire au désengagement de la puissance publique, il faut tout au contraire renforcer et amplifier les actions annoncées et programmées, créer les conditions de leur financement, afin que nos concitoyens, au-delà des difficultés rencontrées, puissent bénéficier de ce droit fondamental que sont les vacances.

C'est pourquoi, responsables devant les salariés, les organisations syndicales engageront leur responsabilité si l'Etat apporte sa part de contribution, notamment sur l'aspect financier et si des précisions sont données sur les projets présentés lors de ces Rencontres Nationales du Tourisme.